

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE**

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2023 A 14h00

DELIBERATION

N° 2023-36

Nature 7.1

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Maryline RIEU, Elisabeth HUSSON-BARNIER, Isabelle MEIFFREN, Dominique DUPOUY, Cathy GUTH, Maria VENANCIO, Nicole CASTAN ; Monsieur Gilbert ALLIENNE.

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Pierre CASELLAS à Madame Maryline RIEU, Madame Corinne GINER à Madame Isabelle MEIFFREN.

Absents excusés : Mesdames Mathilde TOLSAN, Sonia CAZALS ; Messieurs Dominique FOUCHIER, David MARTINEZ.

Date de convocation : 4 octobre 2023

Nombre de membres présents : 8

OBJET : BUDGET PREVISIONNEL 2024 DE LA RESIDENCE « LES CEVENNES »

Le budget prévisionnel 2024 de la résidence autonomie « les Cévennes » (document joint en annexe) est présenté au conseil d'administration

Les dépenses et les recettes inscrites au budget prévisionnel 2024 sont inscrites pour un montant total de **386 151.93 €** soit :

- **378 824.94 €** pour la section exploitation
- **7 326.99 €** pour la section investissement

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- approuve le budget prévisionnel 2024, présenté en équilibre.

Résultat du vote :

Pour : 10

Contre :

Abstentions :

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU



Accuse de réception en préfecture
031263101248-20231012-DEL2023-36-DE
Date de rétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023